

base avaient multiplié les mises en garde contre la surpopulation, proposant même de prévoir un plafond. Et si l'USS soutient finalement le droit pour les immigrés (avec permis de séjour) de faire venir leur famille en Suisse, son soutien reste conditionnel:

selon elle, il faut que ces mesures "destinées à faciliter le regroupement familial aient pour corollaire une réduction progressive et sensible du nombre des travailleurs étrangers" (Revue syndicale, février 1965).

Devançant en cela les mouvements anti-étrangers, l'USS ira jusqu'à articuler un chiffre au-delà duquel aucun immigré ne devrait trouver asile en Suisse

Pour notre part, nous pensons que ce nombre devrait être ramené graduellement à 500'000, comme le prévoyait le rapport de la commission d'étude instituée en 1961 par le Conseil Fédéral. Pour atteindre cet objectif, il faut prendre des mesures immédiates et suivre une politique à long terme en matière de main-d'oeuvre étrangère. Parmi les mesures immédiates, nous imaginons un renforcement de l'arrêté du Conseil Fédéral, du 21 février 1964, restreignant l'immigration de main-d'oeuvre étrangère, qui viendra à expiration à fin février 1965. (...) C'est donc au moyen du nouvel arrêté du Conseil Fédéral devant entrer en vigueur le 1er mars 1965 qu'il faut commencer à serrer la vis.
(...)

A longue échéance, toutefois nous estimons que le plafond pour les travailleurs étrangers doit être fixé par la loi. (Revue syndicale, février 1965, c'est nous qui soulignons).

C'est là un point qui nous importe et qu'il nous faudra mettre en rapport avec les textes d'initiatives proposés par le PDZ et l'Action Nationale que l'USS critiquera -à juste titre- de manière intransigente, arguant en outre que

Le Mouvement populaire suisse contre l'envahissement du pays par les étrangers (...) utilise, pour sa propagande un langage et des procédés rappelant beaucoup ceux du Front National des années trente. Or, ajoutait Ernest Wütrich, notre longue expérience nous enseigne que les syndicats et leurs membres ne peuvent rien attendre de bon de tels mouvements. En tous cas, on céderait à une illusion impardonnable en croyant que des mouvements de ce genre permettront de résoudre le problème des travailleurs étrangers'. (Revue syndicale, février 1965).

Mais la solution proposée alors par les syndicats diffère-t-elle de manière significative de celles avancées par les mouvements anti-étrangers quelques années plus tard? Formellement la distance est minime. En effet, selon l'USS, il s'agirait à terme de

compléter le texte de la loi fédérale de 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers, révisée en 1948, "en insérant une disposition limitant le nombre des travailleurs étrangers; cette disposition, qui ferait l'objet d'un deuxième alinéa de l'article premier, pourrait avoir la teneur suivante,

"Pour empêcher une surpopulation étrangère, le nombre d'étrangers exerçant une activité lucrative ne doit pas dépasser 500'000 ." (Revue syndicale, février 1965).

Et l'USS va dans cette proposition jusqu'à fixer les modalités d'application de ce nouvel arrêté:

Le nombre des travailleurs étrangers fixé à l'article premier, deuxième alinéa, sera atteint par une réduction progressive de l'effectif annuel, selon les modalités suivantes:

- au cours d'une première étape, le nombre des travailleurs sous contrôle sera ramené à 500'000 en 1969;
- au cours de la seconde étape, le nombre des étrangers exerçant une activité lucrative (personnes sous contrôle et personnes établies) sera ramené à 500'000 à fin 1972. (Revue syndicale, février 1965).

Ces propositions syndicales sont certes quasi identiques à celles qu'avanceront les mouvements anti-étrangers, mais, et cela nous importe, elles sont énoncées de positions différentes.

Les mouvements anti-étrangers tout en regroupant en leur sein un nombre considérable d'ouvriers ne sont pas liés à la classe ouvrière par des liens matériels étroits; les travailleurs en tant que tels n'exercent aucun contrôle sur eux; ce sont des individus, en tant que citoyens qui composent ces mouvements. Les directions syndicales en revanche, si lâches que soient ^{leurs} liens avec les travailleurs, entretiennent avec eux des liens déterminant pour leur existence même. Elles ne détiennent en effet un pouvoir, et notamment un pouvoir de représentativité vis-à-vis des autres forces sociales qu'en tant qu'elles représentent les travailleurs comme tels, et expriment, même de manière déformée, leurs revendications et leurs positions.

Pourtant, par la seule énonciation de la formule Ueberfremdung et des discours qui s'y rattachent nécessairement comme nous l'avons vu, l'USS, même d'une place différente, fraye la voie aux mouvements anti-étrangers dont le discours s'engouffrera dans le chemin ainsi ouvert; l'USS aura beau le dénoncer par la suite, les formes mêmes de son discours par leur première circulation auront capté les éléments encore

diffus des tensions sociales de l'époque pour les condenser dans la formule. La seule énonciation de la formule par les syndicats a eu des effets politiques et nous pourrions dire, en ce sens, qu'elle est devenue active dans la formation sociale suisse.

Nous ne concluons pas, bien sûr, de ce qui précède que la politique préconisée par l'USS concernant les immigrés s'identifie à celle de l'Action Nationale. Mais pour en saisir les spécificités et pour cerner avec précision en quoi le discours et l'action syndicale s'inscrivent dans une stratégie de défense des travailleurs, même si l'économisme et l'idéologie patriotique en déforment le projet, un travail de comparaison sera nécessaire. Nous pourrions le faire lorsque nous aurons suivi plus précisément la formule au sein des mouvements politiques anti-étrangers. Notre objet ici est de montrer seulement en quoi le mouvement syndical suisse a été porteur dans les faits d'un discours et d'un projet qui divisa et affaiblit la classe ouvrière en Suisse et qui ne la prépara pas à apporter une réponse claire aux propositions anti-ouvrières qu'avanceront quelques années plus tard l'Action Nationale et le Mouvement National d'Action républicaine.

"Une politique qui satisfasse les deux côtés, une politique humaine"

Dès le milieu des années 60, le discours syndical sur l'immigration se nuance:

Le travailleur suisse veut se sentir chez lui à sa place de travail aussi; l'étranger désire jouir des mêmes droits que son collègue suisse. Les deux souhaits sont justifiés, aussi il n'y a pour l'USS qu'une seule politique en matière d'immigration: une politique qui satisfasse les deux côtés, une politique humaine (Neutralität, No 9, 1973).

Schématiquement, on pourrait résumer comme suit les raisons qui probablement ont participé à cette transformation sensible du discours syndical:

- Nécessité pour l'USS de se démarquer le plus clairement possible des partisans de l'Action Nationale (sans pour autant heurter trop violemment les travailleurs syndiqués suisses qui continuent à percevoir l'immigré comme un concurrent).
- Reconnaissance de l'immigration comme nécessité structurelle perma-

nente de l'économie suisse¹⁾.

- Exigences syndicales de recrutement dans l'immigration qui forme une partie importante de la classe ouvrière en Suisse et sans laquelle la représentativité des directions syndicales pourrait être remise en cause.

Les positions syndicales sur l'immigration développées jusqu'alors et dont nous avons partiellement rendu compte dans les pages précédentes n'avaient évidemment pas facilité l'intégration des travailleurs immigrés au syndicat, malgré les appels répétés des dirigeants syndicaux. Dans un premier temps, au moment où l'immi-

1) Dans la période de la nouvelle expansion industrielle qui s'est ouverte au début des années 60, une partie de l'immigration va peu à peu être stabilisée dans des secteurs-clés de l'économie suisse, telle que la métallurgie où elle occupera de plus en plus une position capitale. La majorité des immigrés restant certes confinés dans des secteurs économiquement instables et menacés de régression, où ils constituent une main-d'oeuvre mobile, facilement licenciable. Mais l'expansion industrielle que connaît alors la Suisse, notamment en raison de l'ouverture de nouveaux marchés dans le Tiers-Monde et grâce à l'afflux d'importants capitaux étrangers, est telle que la mobilité distributive de la main-d'oeuvre indigène ne suffira plus à couvrir les besoins de certaines branches à hauts salaires, ce sera avant tout le cas de l'industrie des métaux et machines. A la fois la plus grande industrie d'exportation et une des plus importantes industries de l'économie suisse, la métallurgie va de plus en plus faire appel aux travailleurs immigrés pour satisfaire aux besoins de la politique d'investissements extensifs (création de nouveaux postes de travail) que le patronat suisse choisit alors pour répondre à la demande croissante de ses produits sur le marché international. Il s'ensuivit une modification de la place et de la fonction de l'immigration dans l'économie suisse. En effet, pour rentabiliser les coûts de formation de ceux des immigrés qui, bien que généralement non qualifiés, avaient passé dans la métallurgie où ils étaient formés sur le tas, mais aussi pour éviter de mettre en place une réelle politique de formation, le patronat chercha à stabiliser cette couche d'immigrés. Par là-même, celle-ci allait progressivement devenir une composante indispensable et permanente dans le processus de production. L'insertion d'une partie de l'immigration dans un secteur exigeant des qualifications professionnelles va peu à peu transformer le caractère de l'immigration: de temporaire et provisoire qu'elle semblait être précédemment, elle va être peu à peu reconnue comme une nécessité structurelle permanente de l'économie suisse.

L'abandon de la politique de rotation préconisée aussi bien par les syndicats que par la bourgeoisie liée aux secteurs industriels les plus dynamiques, au profit d'une nouvelle politique, d'intégration et d'assimilation, trouve là un de ses fondements objectifs.

gration était analysée encore comme un phénomène passager dû à la haute conjoncture, ceux-ci s'étaient contentés d'enregistrer le faible taux de syndicalisation des "étrangers" en reprochant à ces travailleurs leur manque de solidarité:

Une forte proportion de travailleurs étrangers voyagent sans billets dans le confortable convoi des conventions collectives (Ernest Bircher, 1960, Correspondance syndicale suisse, p. 375).

Au lieu d'encombrer les halls de gares durant leurs loisirs, de vivre en cercle fermé parmi leurs compatriotes, ils feraient mieux de faire l'effort nécessaire pour s'intégrer dans le mouvement ouvrier, où ils sont reçus cordialement au nom de la solidarité ouvrière internationale, aussi vivante en Suisse qu'ailleurs. (Revue syndicale, mai 1958, Jean Möri, "Travailleurs étrangers en Suisse", p. 153).

Nous n'allons pas analyser ici l'évolution du discours syndical des dix dernières années. C'est là un des objectifs de notre travail ultérieur. L'hypothèse que nous voulions simplement étayer ici est que le mouvement syndical, même s'il s'est clairement distancié et opposé à l'Action Nationale dès son apparition structurée en 1964, a de fait été un des générateurs objectifs de la xénophobie croissante de la classe ouvrière de nationalité suisse. Dans un chapitre centré sur les campagnes menées autour des initiatives "xénophobes" nous montrerons, au travers de l'analyse des discours polémiques qui se sont développés au cours de cette période, comment l'USS s'opposera aux mouvements anti-étrangers après leur avoir dans les faits tracé une voie, par l'utilisation même de la formule Ueberfremdung.

II. DISCOURS ET POLITIQUE: RÉFLEXIONS POUR UNE SOCIOLOGIE DES LANGAGES

Dans la présentation synthétique que nous avons faite des travaux de Jean Pierre Faye¹⁾, nous avons montré qu'une question reste constamment posée au cours de cette recherche: celle de l'articulation pratique et théorique du langage et de l'histoire. Dans sa démarche, cette articulation se présente à quatre niveaux étroitement liés. Qu'on suive son entreprise sur le plan politique (premier niveau) dans les batailles que Faye a pu livrer "sur les mots"²⁾, sur le plan théorique (deuxième niveau) dans l'élaboration d'une narrative générale³⁾, sur le plan des connaissances⁴⁾ (troisième niveau), accumulées sur la montée du nazisme dans l'entre-deux-guerres allemand, ou encore sur le plan du travail de l'écriture (quatrième niveau), la préoccupation centrale reste la même: il s'agit d'inscrire théoriquement et pratiquement le langage dans l'analyse des formations sociales et de leur histoire traversée par la lutte des classes.

L'objet de ce chapitre est de revenir sur cette articulation en développant et en interrogeant les divers plans de la démarche fayenne, sous plusieurs aspects. Cet arrêt théorique nous im-

- 1) "Langage, histoire, action: les recherches de Jean Pierre Faye". Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 26, Neuchâtel, septembre 1975.
- 2) Citons, comme exemples significatifs: Lutte de classes à Dunkerque. Les morts, les mots, les appareils d'Etat. Paris, Galilée, série Lutte, 1973, 131 p. Migrations du récit sur le peuple juif. Paris, Belfond, 1974, 219p. Le Portugal d'Otelo dans le labyrinthe. Paris, J.C. Lattes, 1976, 268 p., Comité Russel, Collectif Change-Lutte.
- 3) Citons notamment: Théorie du récit. Introduction aux Langages Totalitaires. Paris, Hermann, 1972, 140 p. La critique du Langage et son économie. Paris, Galilée, série Langue, 1973, 189 p. Divers numéros de la collection Change. Paris, Seghers/Laffont. Colloque de Cerisy I et 2. Paris, Union générale d'Editions, 10/18, 1976. Contribution au séminaire Macciocchi.
- 4) L'ouvrage essentiel pour nous est: Langages Totalitaires. Critique de l'économie narrative. Paris, Hermann, 1972, 772 p.

porte dans la mesure où nous-mêmes posons constamment la question de l'articulation entre notre travail d'analyse du langage et notre position politique, dans la mesure où selon nous il n'y a pas en sciences humaines et sociales place pour un regard neutre. Comme nous le soulignons plus loin (chapitre III), la constitution en Suisse d'un discours anti-étranger, l'apparition de mouvements politiques développant au nom de l'idéologie nationale des positions contre les travailleurs immigrés, ne peut nous laisser indifférents.

Sans prétendre comparer notre projet à celui de Faye, nous pensons nous situer dans une optique proche de la sienne. Or sa démarche n'est pas isolée et on la retrouve sous des formes diverses dans les recherches actuelles portant sur la théorie du discours dans le cadre de la sociolinguistique. Nous y reviendrons plus tard pour discuter certaines positions théoriques qui se sont développées sur ces questions et dont la critique précisera sans doute notre propre démarche. Pour l'instant, nous aimerions envisager trois exemples concrets, en dehors du champ de la sociolinguistique, pour montrer que les recherches de Jean Pierre Faye, pas plus que les nôtres, ne se développent dans un terrain vierge.

A. 1934, Bertold Brecht: Pour un décryptage du discours nazi

Dans ses écrits politiques¹⁾, Bertold Brecht a développé à propos des discours nazis une méthode de "rétablissement de la vérité" (Widerherstellung der Wahrheit). Il ne s'agissait pas bien sûr d'une théorie linguistique, mais plutôt d'une sorte d'analyse de discours empirique, d'un travail de décomposition du discours, qui se présentait comme un antidote contre le langage du pouvoir et le pouvoir du langage, et comme une réflexion d'un écrivain sur la lecture:

Dans des périodes où la tromperie est revendiquée et où les erreurs sont encouragées, celui qui réfléchit s'efforce de rectifier tout ce qu'il lit et tout ce qu'il entend. Ce qu'il lit, ce qu'il entend, il le prononce tout bas, et, en le prononçant il le restitue dans sa vérité. Phrase après phrase, il remplace les expressions inexactes par des expressions vraies. Il se livre à cet exercice jusqu'à ne plus pouvoir lire et écouter d'une autre façon. Il suit le texte, de phrase en phrase, dans sa forme cohérente, en le rectifiant lentement mais complètement. De la sorte il n'oublie rien. Toutefois en même temps il oppose aux phrases fausses des phrases vraies sans se préoccuper du contexte. Il bouleverse ainsi le contenu des phrases, en sachant bien que le contexte leur donne souvent une apparence de vérité, mais que cette apparence provient de ce qu'il est possible dans le contexte de tirer plusieurs conséquences vraies d'une proposition fausse. La déduction est alors exacte, mais les phrases ne le sont pas.

Celui qui réfléchit procède ainsi non pas seulement pour établir qu'il y a eu tromperie et erreur. Il veut aussi mettre en relief le genre de tromperie et d'erreur. Quand il lit: "On attaque moins facilement un peuple fort qu'un peuple faible",

1) Bertold Brecht: Schriften zur Politik und Gesellschaft 1919-1956. Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag, 1967, 404 p. (traduction française).

Les articles qui nous intéressent ici sont regroupés dans le chapitre "Aufsätze über den Fascismus 1933-1939", pages 179-265. L'article "Über die Wiederherstellung der Wahrheit", dont nous donnons ici la traduction de certains passages, date de 1934, op. cit., p. 191.

il n'a pas besoin de rectifier, il lui suffit d'ajouter: "mais le peuple fort attaque aussi plus facilement". Quand il entend dire que les guerres sont nécessaires, il ajoute dans quelles conditions elles sont nécessaires et aussi: pour qui. (1)

Double travail donc dans cette lecture critique: d'abord ne rien omettre, laisser au texte sa cohérence initiale, son découpage en phrases, ses articulations, mais en même temps ne pas céder à l'enchaînement logique et rythmique du discours, et pour cela il s'agit de rompre la cohérence en interrogeant chaque proposition pour elle-même, en transformant les expressions, en cherchant à y déceler les blancs, les non-dits. Bref, remplir les vides au sein des argumentations pour faire surgir du discours d'autres significations, une autre vérité. Citons la première phrase d'un discours de Hess, "rétabli" par Brecht²⁾

Wörtliche Wiedergabe der Rede
Mit berechtigtem Stolz
auf den Opfermut

und die Hilfsbereitschaft der
deutschen Volksgenossen

könnte man heute sagen:
Zu dieser Weihnacht und in
diesem Winter lässt Deutschland
keines seiner Kinder hungern,
dieselben Kinder,

Wiederherstellung der Wahrheit
Mit Stolz

auf die Gesinnung derjenigen
Besitzenden, die etwas von den
Opferten, was ihnen von Besitz-
losen geopfert worden war,
und auf ihre Bereitschaft, vor denen
als Helfende zu erscheinen, die von
ihnen im Elend gehalten werden,
könnte man heute sagen:
Zu dieser Weihnacht und in diesem
Winter lassen Deutschlands Besitzende
keinen Besitzlosen vollends ganz
verhungern. So handeln Deutschlands
Besitzende an denselben Menschen,

- 1) Dans cette introduction, à caractère théorique, Brecht explique à la fois la démarche de restitution de la vérité et son enjeu politique. On verra plus loin que cette démarche passe par une technique particulière de paraphrasage.
- 2) Op. cit., p. 195. Il s'agit d'un message de Noël de l'adjoint au Führer, Hess, en 1934, cité par Brecht, d'après la "Basler Nationalzeitung" du 26 décembre 1934. Nous proposons une traduction très littérale des textes de Brecht et de Hess, afin de montrer le mieux possible le travail de Brecht.

Reproduction du discours original
Fier à juste titre de l'esprit
de sacrifice et de la solidarité
du peuple allemand, on
pourrait dire aujourd'hui:

Rétablissement de la vérité
Fier de l'état d'esprit des possédants
qui ont sacrifié une part de
ce que leur avaient sacrifié ceux
qui ne possédaient rien, et fier

die noch vor drei Jahren in
Hetzdemonstrationen gepresst
wurden gegen Volk,

Nation

und Glaube

für ein bolschewistisches
Chaos

die noch vor zwei Jahren durch
ihre Not zu Demonstrationen gezwungen
wurden/gegen jenen Teil der Bevölkerung,
der den anderen Teil ausbeutet,
das Gerede, Menschen täten gut daran,
etwas
zu verteidigen, was ihnen nicht
gehört, und die Region, welche die
Verwendung von Eigentum zum Zwecke
der Ausbeutung heiligspricht
für eine bolschewistische Gesell-
schafts-Ordnung, in der die Ausbeutung
des Menschen durch den Mensch un-
möglich ist.

suite de la note 2, page 2.4

En cette veille de Noël, en
cet hiver, l'Allemagne ne lais-
se aucun de ses enfants avoir
faim;
ses enfants qu'on poussait,
il y a à peine trois ans, dans
des manifestations provocatoi-
res contre le peuple, contre
la nation, contre la foi, pour
un chaos bolchévique.

de leur disposition à se montrer
secourables envers ceux qu'ils main-
tiennent dans la misère, on pour-
rait dire aujourd'hui:

En cette veille de Noël, en cet hi-
ver, les possédants allemands ne
laissent aucun dépossédé mourir
complètement de faim.

Voilà comment les possédants alle-
mands traitent les êtres humains,
qui, il y a deux ans encore, con-
traints par leur dénuement, mani-
festaient contre la partie de la
population qui exploite l'autre,
contre les discours vides selon
lesquels les hommes font bien de
protéger ce qui ne leur appartient
pas, et contre la religion qui
sacrifie la propriété, à seule fin
d'exploitation, et ces manifesta-
tions, ils les faisaient pour une
société bolchévique dans laquelle
l'exploitation de l'homme par
l'homme est impossible.

A travers ces deux textes de Brecht, on peut souligner plusieurs points qui nous paraissent importants pour notre objet. Le caractère "imprononçable" de la réécriture de Brecht marque bien la complexité de cette lecture critique. Maintenir l'ordre général du discours tout en le bouleversant. Il ne faut pas nier l'existence du discours nazi, il faut en détruire les effets, en brisant son caractère incantatoire, c'est-à-dire à la fois ses effets rythmiques et ses effets de sens. En un mot, démonter les formules une à une, et par conséquent leur enchaînement. Pour cela Brecht ne recourt pas à un instrument d'analyse formel. Son métalangage, c'est le langage même, et le produit de son analyse n'est pas un objet formel, abstrait, c'est un discours, au même titre que son objet d'analyse. Mais un discours dont on peut dire qu'il est, dans sa "forme" et dans son "contenu", écrit dans un autre langage, parce qu'il est, à proprement parler, incompréhensible (c'est-à-dire inacceptable et non "conceptualisable") pour qui comprendrait ou comprend le discours de Hess (c'est-à-dire l'accepte en le conceptualisant).

Dans sa pratique d'écrivain politique, de polémiste, Brecht pose et tranche des questions importantes sur lesquelles butent la linguistique contemporaine et les diverses théories du discours, logiques ou psychologiques.

Brecht centre toute sa méthode autour d'un problème que les études linguistiques ont toujours cherché à évacuer: celui de la référence. Cette question, considérée comme prélinguistique, prélogique, donc métaphysique ou du domaine de l'idéologie, Brecht la place au centre de sa lecture critique. Il établit un système de paraphrasage fondé non sur des critères formels, mais sur une extension de la notion de synonymie, s'appuyant sur le fait que tout langage, comme pratique sociale, est une analyse de la réalité sociale. On peut donc transformer toute formule en fonction de la place qu'elle occupe dans un discours et de la place que ce discours occupe au sein d'une formation sociale. Cela implique une perpétuelle mise en relation des diverses composantes du discours avant les positions historiques, politiques de celui qui est le support du discours. La mise en relation de synonymie est ici apparemment très différente de ce qu'on appelle traditionnellement synonymie en linguistique. En réalité, la démarche

de Brecht montre qu'en dernier ressort les critères de synonymie et de paraphrasage sont fonction de positions de classe.

Voyons quelques types de paraphrases:

a) Der Opfermut des Deutschen Volksgenossen

L'esprit de sacrifice du peuple allemand (les camarades de race)
devient

Die Gesinnung derjenigen Besitzenden, die etwas von dem opfert, was ihnen von Besitzlosen geopfert worden war.

L'esprit des possédants qui ont sacrifié une part de ce que leur avait sacrifié ceux qui ne possédaient rien (dépossédés).

b) Deutschland lässt keines seiner Kinder hungern

L'Allemagne ne laisse aucun de ses enfants avoir faim
devient

Deutschlands Besitzende lassen keinen Besitzlosen vollends ganz verhungern.

Les possédants allemands ne laissent aucun dépossédé mourir complètement de faim.

Etudions dans le détail ces "paraphrases" et les transformations de "synonymie" qu'elles supposent.

1^o transformation (impliquant un déplacement référentiel et fondamental)

le peuple allemand	les possédants
(die Deutschen Volks-	(die Besitzenden)
genossen)	les dépossédés
	(die Besitzlosen)

2^o transformation induite de la première (impliquant un nouveau déplacement référentiel)

L'esprit de sacrifice	l'état d'esprit (die Gesinnung)
(der Opfermut)	des possédants
	le sacrifice (das geopfert) des
	dépossédés

Le sujet (référentiel et grammatical) de "Opfermut" ayant été décomposé (1^o transformation) il s'ensuit nécessairement une décomposition (grammaticale et référentielle) de "Opfermut" (2^o transformation);

1) l'état d'esprit des possédants qui ont sacrifié une part de ce que

2) les dépossédés leur avaient sacrifié auparavant

La notion même d'Opfermut ne peut qu'éclater dès lors que son sujet (die deutschen Volksgenossen) est brisé par l'analyse de classe. Il apparaît alors clairement que les sacrifiés ne sont pas les mêmes que ceux qui ont "l'esprit de sacrifice".

3° transformation (nouveau déplacement référentiel)

Les enfants de l'Allemagne (Deutschlandskinder)	les possédants allemands (Deutschlandsbesitzende) les dé- possédés allemands (Deutschlands- besitzlose)
--	--

Dès lors que le peuple allemand ne se présente plus comme unité (de race), l'Allemagne ne peut plus apparaître comme son principe unifiant (la mère patrie). A la relation "familiale", établie dans l'énoncé primitif entre l'Allemagne et ses enfants, se substitue dans la paraphrase la relation d'antagonisme entre les classes allemandes. Et ainsi de suite: les effets de sens produits par la série Volk, Nation, Glaube, pour ne citer que les transformations les plus importantes, sont à leur tour démontés. De synonymie en synonymie Brecht construit une suite de paraphrases en démasquant jusque dans les formes grammaticales le caractère de classe implicite des énoncés primitifs. Leur transformation fait apparaître un autre champ de relation, une autre logique du discours.

On trouve ici une réponse, pratique, à la remarque théorique faite par D. Leeman dans ses études sur la notion de paraphrase¹⁾:

La relation de synonymie est une relation d'équivalence entre phrases, différente de la relation transformationnelle: la constatation de la similitude sémantique est immédiate et non empirique; autrement dit, on n'a pas trouvé le moyen linguistique de dériver la synonymie d'une opération linguistique.

Mais D. Leeman, après avoir noté que le critère d'acceptabilité n'était évidemment pas suffisant pour établir une relation de paraphrase et qu'il s'agit en fait d'un problème de référence, restreint le champ

1) Danielle LEEMAN: "Les paraphrases", in Langages, 29: La paraphrase. Paris, Larousse, mars 1973, p. 49.

du problème de la synonymie en disant que la synonymie peut se ramener finalement souvent à une relation entre des niveaux de langue différents. Cette solution linguistique, voire socio-linguistique, ne rend pas compte du paraphrasage synonymique et pourtant irréductible de Brecht.

Par ailleurs, une position formelle qui prétendrait que la phrase de Hess et celle de Brecht n'ont finalement pas la même référence, qu'elles ne parlent pas de la même chose, et qu'en conséquence elles ne concernent pas le problème linguistique de la paraphrase, se heurterait au fait concret qu'il existe une similitude incontestable entre les deux phrases. Cette similitude, à la fois formelle et sémantique, montre à l'évidence que les critères permettant la constitution de classes synonymiques ou paraphrastiques est en dernier ressort à chercher dans des positions de classes. Et il nous semble que la même démarche pourrait être faite à partir de ces deux textes en ce qui concerne les critères de grammaticalité, d'acceptabilité et de vérité.

Ainsi la vérité qu'il s'agit pour Brecht de "rétablir" n'est pas une vérité formelle: il ne s'agit pas de chercher les postulats, les propositions, ou les articulations logiques manquant dans le discours de Hess, mais plutôt (et c'est là encore un problème de référence) de marquer dans le discours la distance entre les effets de rythme et de sens du discours de Hess et des connaissances établies dans un autre discours: celui de l'histoire, en tant qu'histoire de la lutte des classes; et l'on peut mesurer cette distance jusque dans le langage utilisé par Brecht. Dire qu'un tel langage était inacceptable pour les nazis, est une évidence qui s'est tragiquement concrétisée; mais en-deçà de cette métaphore, le caractère inacceptable, à la limite, du langage de la réécriture de Brecht au regard de ce que la grammaire appelle la langue allemande (standard)¹⁾, nous donne à penser que

1) Selon les germanophones que nous avons interrogés, il semblerait possible de donner la paraphrase de Brecht comme exemple de phrases grammaticales, correctement construites, mais inacceptables vu leur complexité syntaxique. On rejoindrait ici certains critères d'acceptabilité proposés par Chomsky, par exemple la longueur ou le degré d'enchaînement des phrases.

la définition de la langue comme instrument formel, neutre, par rapport à son objet, à sa référence, est une représentation qui efface toute la dimension historique et sociale du langage¹⁾. Dans son travail d'écriture, Brecht nous semble montrer la possibilité d'un autre langage, formellement différent, et dont les capacités remplaceraient celles de l'incantation (rythme et effets de sens). Un langage, dont les normes (par exemple la notion de phrase close, linéairement articulée) éclateraient sous la pression d'un objet complexe -l'objet social- à saisir et à transformer. Un langage (encore) inacceptable, au sens technique du terme, pour les sujets parlant le langage dominant normalisé et normalisant, mais qui transparait dans diverses pratiques artistiques, littéraires, politiques, psychanalytiques, et peut-être même, plus simplement dans certains moments de la pratique orale spontanée.

-
- 1) Nous rejoignons ici une thèse avancée à propos du français -mais ayant une valeur générale- par R. Balibar et D. Laporte dans leur recherche sur la constitution de la langue nationale sous la révolution française:

"...le 'français', qui est à la fois enjeu et objet d'uniformisation, n'est pas un matériau toujours-déjà-là- prêt à fonctionner mais (...) il constitue au contraire un ensemble normé de pratiques dont la construction est historiquement un résultat de la lutte des classes". (Le français national. Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution. Paris, Hachette, 1974, p. 103).

L'interaction entre la "forme" d'un langage et son "contenu" de classe que nous évoquons ici devrait être explorée de manière approfondie et avec prudence, afin de ne pas tomber en la matière dans des positions mécanistes. Par exemple, il serait plausible de s'interroger sur les changements linguistiques en République démocratique allemande et en République fédérale allemande, mais en aucun cas la seule comparaison des dictionnaires parus dans ces deux pays permettrait d'établir des différences pertinentes entre les langages qui y sont parlés. Une étude lexicographique ne peut fournir dans le meilleur des cas qu'un état de l'idéologie dominante. Cela est déjà considérable mais n'englobe pas l'ensemble des pratiques langagières. De ce point de vue, les travaux de R. Balibar et D. Laporte, de N. Bisseret (recherche en cours sur le sexisme dans les pratiques langagières en France) ou de G. Miller (Les pousse-au-jour du maréchal Pétain. Paris, Seuil, 1975, 238 p.) nous offrent des monographies propres à éclairer les rapports historiques entre un langage et une formation sociale donnée.

Remarques sur la critique de l'économie narrative

L'appel aux textes de Brecht cités précédemment nous semble éclairer l'entreprise de Faye à maints égards.

L'un et l'autre, Brecht et Faye, se sont attaqués, en tant qu'écrivains, à une critique du langage, décrire et dénoncer tout à la fois le pouvoir du langage et le langage du pouvoir. Il n'y a pas qu'un simple jeu de mots. Qu'on ait reconnu depuis fort longtemps l'existence d'un pouvoir du langage, toute l'histoire de la rhétorique jusque dans ses développements récents est là pour en témoigner. Mais ce dont il s'agit ici, c'est d'autre chose, et qui s'inscrit peut-être comme une critique de la rhétorique. Le pouvoir du langage ne se ramène pas à un usage habile (formulable comme art ou technique) d'un instrument de communication. De même il n'y a pas deux moments distincts dans l'analyse du langage: la reconnaissance d'un système de communication neutre et abstrait, qui précéderait logiquement celle d'un autre système plus complexe venant se greffer sur le premier pour le doter d'un pouvoir dépassant celui de la pure communication. Le langage comme pratique paraît toujours déjà là, et ce là a une signification très précise. Il est toujours déjà en situation sociale; c'est ce que, dans sa pratique même, l'écrivain, contrairement au linguiste, ne peut ignorer, car dans sa pratique sur le langage, l'écrivain ne peut plus distinguer arbitrairement ce qui est travail sur la forme de ce qui est production de sens dans son rapport au pouvoir. La production de langage ne peut plus se penser comme diffusion d'idées et mise en forme, elle est productrice de rapports de pouvoir et à ce titre elle est toujours politique.

Il y a chez Brecht les fondements d'une critique du langage et les éléments précurseurs d'une critique de son économie narrative telle que l'a entreprise Faye. Confronté au pouvoir nazi, Brecht lui oppose sa pratique d'écrivain, affirmée comme pratique politique¹⁾; il s'agit pour lui, pressé par les nécessités d'une lutte immédiate, de montrer, pragmatiquement, que le discours politique est

1) Nous renvoyons sur ce point aux écrits de Bertold Brecht sur Art et Politique, 1933-1936 et plus particulièrement à son texte "Cinq difficultés pour écrire la vérité" paru dans Sur le réalisme (pp. 12-30), L'Arche, Travaux 8, Paris, 1970 (traduction par André Gisselbrecht).